

Comité mixte sur l'action climatique

Premières Nations – Canada

Rapport annuel 2024





Comité mixte sur l'action climatique

Premières Nations – Canada

Rapport annuel 2024

Prière de l'aînée

Hai'Cho K'agwaadhat / Merci Créateur pour tes bénédictions

Nous remercions nos gardiens du savoir, nos dirigeants et tous ceux qui font partie de notre cercle du Comité mixte sur l'action climatique (CMAC) pour leur engagement continu en faveur des terres, des eaux et des êtres vivants sur cette Terre.

Hai'Cho à nos ancêtres passés et présents, nos protecteurs et gardiens de la terre, qui en ont pris soin depuis des temps immémoriaux, afin que nous puissions aujourd'hui vivre dans de bonnes conditions. Continuons à suivre leurs enseignements pour servir notre peuple.

Alors que nous continuons d'être confrontés à des urgences climatiques et à une crise de la biodiversité, agissons avec plus de vigueur, et restons unis et solidaires. À ceux qui travaillent au sein du CMAC, nous demandons de la force pour promouvoir nos réussites, faire avancer les travaux de haut niveau et poursuivre un véritable partenariat avec tous les ordres de gouvernement.

Ensemble, nous façonnerons une vision claire afin d'éliminer les obstacles systémiques et les politiques coloniales, permettant ainsi l'autodétermination des Premières Nations au Canada. Nous prions pour que ce travail se poursuive afin de permettre à nos dirigeants de prendre des mesures concrètes.

Nous prions pour que nos dirigeants, le premier ministre et la cheffe nationale se réunissent afin de continuer à appuyer notre travail collectif en faisant la promotion de modèles de partenariats avisés entre les Premières Nations et le gouvernement fédéral.

Aujourd'hui, nous demandons de pouvoir accomplir notre travail avec un esprit et un cœur sain. Nous prions pour l'amour, le courage et l'engagement de tous nos dirigeants et décideurs au cours de ce périple qui nous concerne tous, ainsi que toutes les générations à venir.

Yeendoo diitr'iinin gooveenjit / Pour nos enfants de demain

Mahsi' cho K'agwaadhat, jidii tthak diiyeenjit gwiinzii nahsii / Merci, Créateur, de tout faire pour notre bien.

Lorraine Netro, gardienne du savoir, Vuntut Gwitchin



Comité mixte sur l'action climatique

Premières Nations – Canada

Rapport annuel 2024

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Prière de l'aînée..... | 1 |
| Principales recommandations et mesures..... | 3 |
| Résumé de la coprésidence..... | 4 |
| A – Faits saillants sur le climat au sein des Premières Nations et du gouvernement | |
| Fédéral en 2024..... | 5 |
| 1. 3 ^e Rassemblement national sur le climat de l'Assemblée des Premières Nations..... | 5 |
| 2. Programme pour un leadership des Premières Nations en matière de climat..... | 6 |
| 3. 29 ^e Conférence des Parties..... | 6 |
| B – Renforcement du leadership des Premières Nations dans le domaine du climat – mesures prises par le CMAC en 2024..... | 9 |
| 1. Faire progresser le leadership des Premières Nations dans le domaine du climat..... | 9 |
| 2. Continuer d'élaborer des indicateurs ou des critères propres aux Premières Nations pour rendre compte de la mise en œuvre des programmes de financement fédéraux liés au climat et des résultats pour les Premières Nations..... | 10 |
| 3. Renforcer le dialogue intergénérationnel et intersectionnel..... | 11 |
| 4. Mettre à jour et examiner le mandat du CMAC..... | 12 |
| 5. Améliorer la transparence et élargir la portée du CMAC..... | 12 |
| C – La voie à suivre en 2025..... | 14 |
| 1. Renforcer le leadership des Premières Nations dans les politiques et programmes fédéraux sur le climat..... | 14 |
| 2. Surveiller les progrès et obtenir des résultats pour les Premières Nations..... | 15 |
| 3. Renforcer le dialogue en établissant des relations à long terme..... | 15 |
| 4. Améliorer la communication et élargir la portée du CMAC..... | 16 |
| D – Conclusion..... | 16 |
| Annexe 1 – Glossaire et définitions..... | 17 |



Comité mixte sur l'action climatique

Premières Nations – Canada

Rapport annuel 2024

Principales recommandations et mesures

1. Déterminer, renforcer et créer des mécanismes pour aider les représentants du gouvernement fédéral à appliquer l'optique des Premières Nations sur le climat et les obligations prévues dans la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* lors de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation des politiques et des programmes climatiques fédéraux, y compris ceux mentionnés dans le Plan de réduction des émissions pour 2030 et la Stratégie nationale d'adaptation.
2. Inviter les ministères fédéraux à mettre au point des directives stratégiques pour permettre l'harmonisation des futurs processus de mobilisation avec le guide intitulé *Pratiques exemplaires pour les ministères fédéraux travaillant avec les Premières Nations sur les changements climatiques* (le « guide des pratiques exemplaires »), en prévoyant notamment un financement adéquat pour la mobilisation, des échéanciers appropriés et l'établissement de relations à long terme.
3. Recommander aux membres fédéraux du Comité mixte sur l'action climatique (CMAC) de formuler des recommandations en matière de réglementation, de politique et de programme respectant la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (la « Déclaration des Nations Unies ») comme norme minimale, ainsi que les documents d'orientation du CMAC qui sont le fruit d'une collaboration, comme le guide des pratiques exemplaires et le [Guide de prise de décisions pour les programmes fédéraux visant à mettre en œuvre des pratiques exemplaires à l'appui de l'autodétermination et du leadership autochtones en matière de climat](#).
4. Soutenir les recommandations du cercle des jeunes du CMAC en s'engageant à fournir un soutien supplémentaire aux représentants des jeunes pour qu'ils participent aux réunions (y compris la préparation avant la tenue des réunions), à établir davantage de liens intergénérationnels et à prévoir un espace délibéré pour partager les points de vue en toute sécurité.
5. Continuer à envisager les possibilités de maximiser la portée et l'impact du CMAC, notamment en utilisant le site Web du Comité, en s'engageant à prendre des mesures supplémentaires pour évaluer les progrès accomplis et en créant des groupes de travail pertinents.



Comité mixte sur l'action climatique

Premières Nations – Canada

Rapport annuel 2024

Résumé de la coprésidence

En 2024, les effets des changements climatiques se sont fait sentir dans toutes les régions du Canada – de l'hiver le plus chaud jamais enregistré à la saison des feux de forêt dans l'Ouest canadien qui a dévasté la ville de Jasper, en passant par une période de sécheresse prolongée après des inondations et des glissements de terrain importants dans certaines régions de Terre-Neuve-et-Labrador. Selon le Bureau d'assurance du Canada, 2024 a été l'année la plus coûteuse jamais enregistrée en raison des catastrophes météorologiques et climatiques, avec un coût de 7 milliards de dollars. Ces coûts sont calculés en prenant en compte les pertes assurées de l'infrastructure physique, qui n'incluent pas les autres coûts visant la survie même des Premières Nations, comme les incidences sur la récolte et les animaux, ou l'accès aux sites sacrés et autres contextes pertinents liés à la culture.

Le Comité mixte sur l'action climatique (CMAC) s'est réuni trois fois en 2024. Ces rencontres ont été l'occasion de renforcer les relations et de réitérer les objectifs collectifs visant à favoriser le leadership des Premières Nations dans les politiques et les programmes fédéraux sur le climat. À la fin de notre examen quinquennal en 2023, le travail du CMAC a suscité un regain d'intérêt. Il a été salué par le chef régional de l'Assemblée des Premières Nations (APN) de Terre-Neuve, Brendan Mitchell, lors de notre réunion d'août à St. John's, ainsi que par la cheffe régionale de l'APN du Yukon, Kluane Adamek, et le ministre Steven Guilbeault lors de notre réunion de décembre à Ottawa. Fortes de cet élan, les Premières Nations membres du CMAC restent confiantes dans la tenue prochaine d'une réunion avec le premier ministre et la cheffe nationale pour discuter du travail du CMAC.

Le rapport annuel de 2024 a été simplifié pour qu'il soit plus accessible et centré sur les activités et les conclusions clés. Nous savons qu'il reste encore beaucoup à faire, mais les messages et les priorités du CMAC sont restés les mêmes : respecter pleinement les droits inhérents et issus de traités; inclure les Premières Nations dans la gouvernance nationale sur le climat; explorer des modèles de financement innovants et autodéterminés pour les mesures climatiques menées par les Premières Nations; et permettre aux Premières Nations de participer en tant que partenaires efficaces et à part entière à toutes les politiques fédérales sur le climat. Il est essentiel d'établir un dialogue direct et constructif avec les détenteurs de droits et de titres des Premières Nations.

Après sept ans de collaboration, le travail du CMAC, qui œuvre en partenariat pour faire avancer des mesures concrètes de lutte contre les changements climatiques, a fait l'objet d'un engagement sans faille. Il est essentiel de bien cerner le travail et l'impact du CMAC, alors que le contexte change en 2025. Il est plus clair que jamais que le leadership des Premières Nations est indispensable pour trouver une voie vers un avenir juste, équitable et résilient pour l'ensemble de la population canadienne.

Les coprésidents du CMAC

Tonio Sadik, Ph. D., directeur principal, Environnement, terres et eau, Assemblée des Premières Nations

Vincent Ngan, sous-ministre adjoint, Direction générale des changements climatiques, Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) 2024

Alison McDermott, sous-ministre adjointe, Direction générale de la politique stratégique et des affaires internationales (ECCC) 2025



Comité mixte sur l'action climatique

Premières Nations – Canada

Rapport annuel 2024

A – Faits saillants sur le climat au sein des Premières Nations et du gouvernement fédéral en 2024



Figure 1 : Logo du 3^e Rassemblement national sur le climat de l'APN, préparé par Eruoma Awashish ¹

1. 3^e Rassemblement national sur le climat de l'Assemblée des Premières Nations

Face aux conditions météorologiques extrêmes et aux répercussions climatiques croissantes auxquelles sont confrontées les Premières Nations, l'Assemblée des Premières Nations (APN) a organisé son 3^e Rassemblement national sur le climat, attirant plus de 1100 inscriptions et réunissant plus de 800 experts, chefs, aînés, jeunes, femmes, personnes 2ELGBTQQIA+ et professionnels des Premières Nations à Calgary (Alberta). Le rassemblement, sous le thème *Catalyser le leadership des Premières Nations en matière de climat et de conservation pour un changement transformateur*, s'est appuyé sur l'élan des rassemblements précédents, créant un espace pour que les participants fassent part de leurs connaissances et discutent des solutions innovantes que les Premières Nations mettent de l'avant en réponse aux changements environnementaux rapides à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale. L'optique des Premières Nations sur le climat et des éléments de la Stratégie nationale sur le climat de l'APN ont été appliqués pour organiser une cinquantaine de séances simultanées, cinq discussions plénières et un salon commercial avec plus de 30 kiosques. Ces séances simultanées ont couvert l'ensemble des réalités et de l'expertise des Premières Nations, notamment l'accessibilité et l'inclusion des personnes handicapées, les gardiens des terres et de l'eau, la gestion des urgences, la sécurité alimentaire, la biodiversité et la conservation, ainsi que la santé. L'un des principaux objectifs du rassemblement était de mettre

1 Eruoma Awashish est une mère et artiste Atikamekw Nehirowisiw engagée envers sa nation. Elle travaille avec une variété de médiums, y compris la peinture, l'installation, la performance, la vidéo, la sérigraphie et la danse traditionnelle. Elle a grandi dans la communauté d'Opitciwan. Elle est maintenant établie à Pekuakami (Lac-Saint-Jean), et son studio se trouve dans la communauté des Innus de Mashteuiatsh. Elle détient un baccalauréat interdisciplinaire ès arts de l'Université du Québec à Chicoutimi.



Comité mixte sur l'action climatique

Premières Nations – Canada

Rapport annuel 2024

l'accent sur les jeunes des Premières Nations, en organisant une journée de la jeunesse le 7 octobre et en proposant des séances simultanées mettant de l'avant des solutions proposées par des jeunes d'un océan à l'autre. Des représentants de l'APN, d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), de Services aux Autochtones Canada, de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) et d'autres ministères fédéraux ont travaillé ensemble pour organiser une séance de réseautage spéciale, renforçant ainsi les relations entre les Premières Nations, les organisations philanthropiques et les représentants du gouvernement fédéral.

2. Programme pour un leadership des Premières Nations en matière de climat

En juin 2024, le processus du programme pour un leadership des Premières Nations en matière de climat (PLPNC) a franchi une étape importante en organisant une réunion entre les chefs régionaux des Premières Nations et quatre ministres fédéraux pour discuter des recommandations des Premières Nations et chercher d'autres occasions de discussions directes entre les Premières Nations et les représentants du gouvernement fédéral sur la conception, la mise en œuvre et le suivi du programme en question. Par la résolution no 25/2024 intitulée [Plaider en faveur d'un Programme pour un leadership des Premières Nations en matière de climat](#), les Premières Nations en assemblée ont demandé « [...] à tous les ministères concernés du gouvernement du Canada de s'engager à mettre pleinement en œuvre et à financer les recommandations formulées dans le Programme pour un leadership des Premières Nations en matière de climat, y compris les recommandations propres aux régions, en assurant un financement stable, adéquat et à long terme pour les détenteurs de droits, de titres et de traités des Premières Nations afin qu'ils puissent mettre en œuvre leurs propres priorités et stratégies en matière de climat ». Bien que le résultat potentiel des décisions fédérales concernant les recommandations du programme reste incertain, l'année a également été marquée par plusieurs avancées dans les politiques climatiques fédérales, notamment la publication du [Règlement sur l'électricité propre](#) et l'annonce de la mise à jour de [la cible de réduction des émissions](#) de 45 à 50 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2035. Les Premières Nations membres du Comité mixte sur l'action climatique (CMAC) continuent de rappeler que ces politiques doivent être menées en respectant les droits et les systèmes de gouvernance des Premières Nations, particulièrement en ce qui concerne l'électricité propre, les minerais critiques et les grands projets, et en évitant la colonisation climatique des terres et des eaux des Premières Nations.

3. 29^e Conférence des Parties

Des représentants des Premières Nations et du gouvernement fédéral ont assisté à la 29^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP29), qui a eu lieu en novembre 2024 à Bakou, en Azerbaïdjan. La collaboration entre l'APN, ECCC et d'autres participants des Premières Nations a fait en sorte que la défense des intérêts du Canada reflète le leadership et les besoins des peuples autochtones en matière de climat, dans le cadre d'une approche pan sociétale visant à mettre en place des politiques et des mesures



Comité mixte sur l'action climatique

Premières Nations – Canada

Rapport annuel 2024

climatiques nationales et internationales efficaces. Les délégués des Premières Nations, qui ont conseillé les négociateurs fédéraux, ont participé à diverses séances, comme le rassemblement annuel des gardiens du savoir, la table ronde des jeunes Autochtones et le dialogue ouvert multipartite, ainsi qu'à des séances tenues au Pavillon du Canada. En prévision de la COP29, l'APN avait préparé un exposé de position intitulé [*Intégrer le leadership des Premières Nations en matière de climat à la COP29.*](#)

La COP29 a été annoncée comme une « COP financière » où les pays ont cherché à adopter un nouvel objectif collectif quantifié sur le financement international de la lutte contre les changements climatiques. Malgré des négociations difficiles, la décision finale est un engagement à augmenter le financement public mobilisé par les pays développés en faveur des pays en développement, passant de l'objectif précédent de 100 milliards de dollars américains annuellement à 300 milliards de dollars américains annuellement, d'ici 2035. Une cible a également été fixée pour sécuriser les efforts de tous les acteurs afin d'augmenter le financement vers les pays en développement provenant de sources publiques et privées pour atteindre le montant de 1,3 billion de dollars américains par année d'ici 2035. Au cours d'autres négociations, la COP29 a réaffirmé le rôle du groupe de facilitation, qui est un élément crucial de l'architecture du processus climatique des Nations Unies et qui est composé de représentants autochtones et gouvernementaux. La COP29 a également permis d'adopter un plan de travail pour 2025-2027 (« le plan de travail de Bakou ») qui favorisera l'échange de connaissances entre les États et les peuples autochtones, le renforcement des capacités ainsi que les politiques et les actions climatiques fondées sur les droits.



Comité mixte sur l'action climatique

Premières Nations – Canada

Rapport annuel 2024

Cas n° 1 – Projet Ma'nsstaam (Pin tordu) : redonner accès à une espèce importante pour les Pieds-Noirs en misant sur les relations bioculturelles

Le projet Ma'nsstaam (Pin tordu) est un projet dirigé par *Piikani Consultation and Traditional Knowledge Services*, en collaboration avec le projet Ārramāt. La Nation Piikani partage une histoire collective de vie sur la terre, de récolte sur la terre et de plaisir sur la terre. En raison des lois coloniales et des restrictions imposées par différents ordres de gouvernement, les Piikani ont eu du mal à retrouver pleinement l'accès à leur territoire et à accéder librement aux plantes et aux animaux qui ont soutenu leur culture et leur patrimoine depuis la nuit des temps. Le pin tordu, connu par les Pieds-Noirs sous le nom de Ma'nsstaam, est une espèce clé dans la culture des Piikani. Elle joue un rôle essentiel dans les cérémonies, les relations familiales et les rassemblements sociaux. L'objectif du projet est de mobiliser et de partager, sur une période de plusieurs années, les connaissances des Piikani sur la relation bioculturelle complexe d'une espèce clé qui contribue au bien-être de notre communauté. Le projet soutiendra deux activités : une récolte ma'nsstaam et une cérémonie qui se déroulera à l'intérieur d'un tipi et qui permettra de montrer de quelle façon ces relations réciproques peuvent éclairer les activités de conservation et d'adaptation menées par les Autochtones. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site suivant : <https://arramatproject.org/indigenous-led-place-based-projects/> [en anglais seulement]. Les photos ont été fournies par *Piikani Consultation and Traditional Knowledge Services*.





Comité mixte sur l'action climatique

Premières Nations – Canada

Rapport annuel 2024

B – Renforcement du leadership des Premières Nations dans le domaine du climat – Mesures prises par le CMAC en 2024

Les membres du CMAC ont continué de collaborer sur une variété de priorités et d'actions climatiques en 2024. Dans le rapport annuel de 2023, cinq priorités avaient été établies pour 2024. Des progrès supplémentaires doivent être réalisés pour faire avancer chacune de ces priorités, mais les activités clés sont résumées ci-dessous.

1. Faire progresser le leadership des Premières Nations dans le domaine du climat

Le concept de leadership des Premières Nations dans le domaine du climat continue d'être une priorité déterminante pour le travail du CMAC. Tout au long de 2024, des dialogues ciblés sur le leadership des Premières Nations dans ce domaine ont eu lieu avant et après le 3^e Rassemblement national sur le climat de l'APN, lors de réunions de haut niveau visant à discuter de la mise en œuvre de la [Stratégie nationale sur le climat de l'APN](#) et pendant les discussions du CMAC axées sur la Déclaration des Nations Unies et la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* dans le cadre de la législation, de la réglementation, des politiques et des programmes fédéraux. En ce qui concerne la Stratégie nationale sur le climat, le CMAC a discuté des 66 stratégies et mesures (sur 107) qui ciblent directement les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ou qui nécessitent leur collaboration et partenariat avec les Premières Nations. Les progrès réalisés à ce jour dans la mise en œuvre de la stratégie sont limités, mais le CMAC a commencé une analyse des mesures fédérales, des lacunes et des possibilités entourant sa mise en œuvre. L'incertitude actuelle concernant les résultats du PLPNC et le processus long et fermé d'élaboration des politiques fédérales restent un défi, d'autant plus que le gouvernement fédéral se prépare pour une élection en 2025.

De même, le CMAC a discuté de la façon d'améliorer la prise en compte et la mise en œuvre à l'échelle fédérale de la Déclaration des Nations Unies comme norme minimale, tout en respectant les guides du CMAC, notamment les [Pratiques exemplaire pour les ministères fédéraux travaillant avec les Premières Nations sur les changements climatiques](#) et le [Guide de prise de décisions pour les programmes fédéraux visant à mettre en œuvre des pratiques exemplaires à l'appui de l'autodétermination et du leadership autochtones en matière de climat](#). Leur intégration dans [l'Optique de climat, de nature et d'économie](#) a permis de faire un grand pas en avant ; toutefois, le plein potentiel de cet outil n'a pas encore été atteint. Les représentants du gouvernement fédéral reconnaissent qu'il reste d'importants obstacles à une participation significative et respectueuse des Premières Nations dans l'élaboration des politiques climatiques et des processus réglementaires. Par exemple, les discussions initiales sur le processus de consultation associé à l'établissement de la cible de réduction des émissions de 2035 ont été difficiles, car les membres des Premières Nations ont soulevé des préoccupations concernant l'absence de financement et l'absence d'un processus de mobilisation significatif. Il ne s'agit pas d'un cas isolé, car bien souvent, les ministères fédéraux ne peuvent toujours pas offrir de financement adéquat pour la mobilisation, ils peuvent être limités en



Comité mixte sur l'action climatique

Premières Nations – Canada

Rapport annuel 2024

raison de délais serrés et des processus coloniaux pour obtenir la rétroaction des Premières Nations, et ils peuvent également manquer d'outils et de ressources pour soutenir l'établissement de relations avec les Premières Nations. La sensibilisation au guide des pratiques exemplaires est inégale entre les différents ministères fédéraux. Leur intégration dans l'[Optique de climat, de nature et d'économie](#) a permis de faire un grand pas en avant; toutefois, le plein potentiel de cet outil n'a pas encore été atteint. Les représentants du gouvernement fédéral reconnaissent qu'il reste d'importants obstacles à une participation significative et respectueuse des Premières Nations dans l'élaboration des politiques climatiques et des processus réglementaires. Par exemple, les discussions initiales sur le processus de consultation associé à l'établissement de la cible de réduction des émissions de 2035 ont été difficiles, car les membres des Premières Nations ont soulevé des préoccupations concernant l'absence de financement et l'absence d'un processus de mobilisation significatif. Il ne s'agit pas d'un cas isolé, car bien souvent, les ministères fédéraux ne peuvent toujours pas offrir de financement adéquat pour la mobilisation, ils peuvent être limités en raison de délais serrés et des processus coloniaux pour obtenir la rétroaction des Premières Nations, et ils peuvent également manquer d'outils et de ressources pour soutenir l'établissement de relations avec les Premières Nations. La sensibilisation au guide des pratiques exemplaires est inégale entre les différents ministères fédéraux.

Les efforts déployés par les Premières Nations pour faire progresser le PLPNC se sont poursuivis avec détermination en 2024. Dans le cadre des travaux du CMAC, un processus de mobilisation complémentaire a été co-dirigé par RCAANC et ECCC en collaboration avec les chefs régionaux des Premières Nations. Les activités principales en 2024 ont inclus des réunions techniques organisées à Ottawa (en février) et à Halifax (en août) ainsi qu'une réunion de leadership (en juin). La réunion de leadership a réuni plus de 30 chefs de Premières Nations, y compris des jeunes des Premières Nations, ainsi que plusieurs ministres et secrétaires parlementaires pour discuter de l'importance du leadership des Premières Nations en matière de climat dans divers secteurs, y compris les terres, les eaux et l'énergie; la santé, le bien-être et la sécurité alimentaire; l'infrastructure résiliente et la gestion des urgences. Le CMAC a discuté de l'interaction entre son travail et les recommandations des chefs régionaux des Premières Nations, ce qui a éclairé les conseils fédéraux sur le PLPNC et une voie proposée pour examen par les principaux décideurs fédéraux.

2. Continuer d'élaborer des indicateurs ou des critères propres aux Premières Nations pour rendre compte de la mise en œuvre des programmes de financement fédéraux liés au climat et des résultats pour les Premières Nations

Pour répondre aux demandes des Premières Nations et aux travaux antérieurs du CMAC, les membres fédéraux ont présenté un résumé du financement fédéral lié au climat transféré directement aux bénéficiaires des Premières Nations entre 2016-2017 et 2022-2023. Dans le cadre de cet exercice, plus de 22 000 paiements de transfert provenant de 83 programmes de 15 ministères entre 2016-2017 et 2022-2023 ont été examinés, ce qui a permis aux partenaires des



Comité mixte sur l'action climatique

Premières Nations – Canada

Rapport annuel 2024

Premières Nations de mieux comprendre le contexte financier fédéral. Bien que les informations ne reflètent que les dépenses passées, elles ont permis de répondre à plusieurs préoccupations soulevées par les Premières Nations en 2017 :

- certains programmes ne sont pas conçus de manière à permettre aux Premières Nations d'accéder au financement;
- les fonds disponibles ne sont pas suffisants pour permettre aux Premières Nations de combler les lacunes et de relever les défis liés à la crise climatique;
- des préoccupations ont été exprimées quant à l'équité en ce qui concerne les bénéficiaires des Premières Nations qui peuvent accéder aux flux de financement et aux programmes fédéraux.

Ces informations peuvent être utilisées pour mieux comprendre les lacunes, les possibilités et les domaines pour une collaboration et une amélioration continues, y compris la justification du financement demandée par les chefs régionaux des Premières Nations à travers le processus du PLPNC. Les efforts visant à suivre et à recueillir des informations sur le statut des demandes de financement climatique infructueuses ont été vains, car les responsables fédéraux ont indiqué qu'il existait des obstacles importants à la collecte de ces informations dans tous les programmes sur le climat. S'inspirant des discussions entamées lors de l'examen quinquennal, le CMAC a également lancé des initiatives visant à mesurer ses performances, à suivre les progrès et à proposer des solutions pour combler les lacunes et résoudre les difficultés ayant été ciblées, sous la direction du groupe de travail sur les rapports et la sensibilisation en 2024. Les activités liées à 2025 sont décrites de façon détaillée ci-dessous.

3. Renforcer le dialogue intergénérationnel et intersectionnel

Le CMAC a continué à créer des espaces pour faire entendre le point de vue des jeunes, en organisant des séances pour les jeunes lors de chacune de ses réunions. Lors de la réunion de décembre 2024, le cercle des jeunes du CMAC a fait le point sur ses travaux visant à faire entendre davantage les jeunes au sein du Comité, notamment en ce qui concerne la nécessité de supprimer les obstacles financiers empêchant les jeunes de couvrir les coûts pour assister aux réunions. Le cercle des jeunes du CMAC a élaboré un document d'orientation évolutif pour les jeunes qui a été présenté au Comité, sachant qu'il continuerait à être étoffé en fonction des priorités pour 2025. Voici les principaux points.

- Volonté de renforcer l'orientation et le dialogue entre les réunions du CMAC, y compris un soutien supplémentaire aux représentants des jeunes, comme des réunions préalables et des appels quotidiens pour faire le point;
- Création d'un moment à l'ordre du jour dédié aux jeunes pour qu'ils fassent part de leurs perspectives et de leurs priorités de manière sécuritaire et inclusive, en évitant l'inclusion « de façade » des jeunes Autochtones;



Comité mixte sur l'action climatique

Premières Nations – Canada

Rapport annuel 2024

- Appel à créer plus de possibilités de connexions intergénérationnelles et de mentorat.

L'aînée Lorraine Netro a continué à jouer un rôle important en 2024 en guidant le CMAC et en offrant des conseils spirituels et culturels à tous les membres grâce à son leadership bienveillant et généreux et à la communication de ses histoires et de son expérience. Paul Pike, agent de sensibilisation culturelle de [la Première Nation Qalipu](#) [document en anglais seulement], a partagé l'histoire des Mi'kmaq à Ktaqmkuk (Terre-Neuve) avec les membres du CMAC lors de la 22e réunion à St. John's.

4. Mettre à jour et examiner le mandat du CMAC

À la suite d'un examen quinquennal productif réalisé en 2023, les membres du CMAC ont mis à jour le mandat² de 2018 pour tenir compte de l'évolution du Comité, en veillant au respect des récents plans climatiques fédéraux et de la Stratégie nationale sur le climat de l'APN. Les principales discussions se sont concentrées sur l'amélioration de la transparence, la mise à jour des références aux résolutions de l'APN et la clarification de la relation entre le CMAC et le Comité consultatif sur l'action climatique et l'environnement (CCACE) de l'APN, tout en soulignant le caractère consensuel de notre travail. Les membres sont également en faveur de continuer de publier des rapports annuels, d'organiser des réunions hors de la région d'Ottawa et de renforcer l'esprit de collaboration du CMAC grâce à ses discussions en cercle. La mise en œuvre de l'examen quinquennal a également favorisé la création de deux groupes de travail permanents : l'un axé sur la production de rapports et la sensibilisation; l'autre sur les politiques. Chaque groupe de travail s'est réuni deux fois en 2024, s'employant à déterminer son champ d'action général et à entamer les discussions avant la réunion du Comité en décembre 2024.

5. Améliorer la transparence et élargir la portée du CMAC

Après plusieurs années de travail collaboratif, le CMAC a officiellement lancé son [site Web](#), hébergé sur le site principal de l'APN. Le site Web comporte quatre sections : Notre travail; Les Premières Nations face aux changements climatiques; Membres et gouvernance; Travailler ensemble. Il deviendra un important répertoire où trouver les rapports annuels et d'autres informations pertinentes du CMAC, ainsi qu'une tribune pour les personnes qui s'intéressent à notre travail et à nos discussions.

2 Le mandat mis à jour sera bientôt ajouté sur le site Web du CMAC et pourra être consulté grâce à l'hyperlien qui sera ajouté ici.



Comité mixte sur l'action climatique

Premières Nations – Canada

Rapport annuel 2024



Cas n° 2 – Sauver des vies! Création d'une boîte à outils sur l'action climatique en faveur de l'accessibilité des personnes en situation de handicap

Lors du 3^e Rassemblement national sur le climat, des représentants de l'APN ont animé une séance en vue de créer une boîte à outils sur l'action climatique en faveur de l'accessibilité des personnes en situation de handicap issues des Premières Nations. La présentation a d'abord décrit la réalité de ces personnes, qui sont souvent parmi les populations les plus à risque puisqu'elles sont particulièrement vulnérables aux effets des changements climatiques, et qui sont souvent exclues de la prise de décision et de la préparation aux situations d'urgence. Partant de cette réalité, la rencontre s'est ensuite transformée en séance de travail où tous les participants, notamment des membres des Premières Nations de capacités diverses, ont collaboré à l'élaboration d'une boîte à outils inédite visant à aider les intervenants d'urgence (climatique ou autre) ainsi que les Premières Nations à créer des politiques accessibles efficaces et à mettre en œuvre des stratégies inclusives. La boîte à outils conçue par les Premières Nations pour les Premières Nations, qui représente une stratégie importante pour soutenir les personnes en situation de handicap des Premières Nations, sera coordonnée avec la mise en œuvre de la trousse à outils d'action climatique des Premières Nations décrite dans la Stratégie nationale sur le climat de l'APN.





Comité mixte sur l'action climatique

Premières Nations – Canada

Rapport annuel 2024

C – La voie à suivre en 2025

Étant donné l'urgence de l'action climatique et les mandats des Premières Nations en assemblée et du gouvernement fédéral nouvellement élu, qui reconnaît le défi sans précédent du changement climatique et le travail essentiel pour faire avancer la réconciliation avec les peuples autochtones, il est nécessaire de poursuivre les progrès en 2025 et au-delà. Il est possible de prendre des mesures durables et efficaces contre les changements climatiques et de renforcer davantage l'efficacité et la pertinence du Comité. À l'horizon, les priorités suivantes ont été déterminées pour 2025.

1. Renforcer le leadership des Premières Nations dans les politiques et programmes fédéraux sur le climat

Le leadership des Premières Nations dans le domaine du climat a été abordé à la fois comme un concept et un ensemble de principes directeurs pour le travail du CMAC. L'exploitation de ce concept pour apporter des changements concrets dans les politiques fédérales sur le climat demeure un défi et un domaine d'intérêt importants, en accord avec nos efforts continus pour intégrer le guide des pratiques exemplaires du CMAC. En 2025, le Comité accordera la priorité aux actions suivantes :

- mettre l'accent sur le leadership des Premières Nations dans le domaine du climat et continuer d'explorer des mécanismes pour aider les représentants du gouvernement fédéral à appliquer l'optique des Premières Nations sur le climat lors de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation des politiques et des programmes fédéraux sur le climat;
- déterminer les possibilités d'examiner les recommandations du PLPNC que les Premières Nations ont soumises au Canada en 2024, une fois que le Canada aura fourni des précisions supplémentaires;
- inviter les ministères fédéraux à s'engager de manière significative dans la Stratégie nationale sur le climat de l'APN et dans les stratégies climatiques régionales des Premières Nations afin d'éclairer les mesures fédérales et de favoriser l'obtention des résultats positifs pour les Premières Nations;
- continuer d'étudier les implications et les mécanismes permettant de faire progresser l'application de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* dans les travaux du CMAC, notamment en élaborant des produits supplémentaires pour soutenir la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et programmes fédéraux en matière de croissance propre et de changements climatiques;
- déterminer et formuler conjointement des recommandations sur la façon de mettre en œuvre les changements apportés au partenariat entre les Premières Nations et le gouvernement fédéral sur les enjeux liés au climat et étudier comment ces changements peuvent influencer les politiques et les programmes fédéraux généraux sur le climat.



Comité mixte sur l'action climatique

Premières Nations – Canada

Rapport annuel 2024

2. Surveiller les progrès et obtenir des résultats pour les Premières Nations

Nous avons fait preuve d'une grande ambition dans ce domaine de travail, reconnaissant l'importance de mesurer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des politiques et programmes climatiques du gouvernement fédéral et les résultats pour les Premières Nations. En 2025, le CMAC prévoit déployer des efforts concertés pour faire progresser les points suivants :

- élaborer des indicateurs pour mesurer le succès du CMAC, en s'appuyant sur les résultats de l'examen quinquennal;
- élaborer des pratiques de suivi pour la mise en œuvre du [Guide de prise de décisions pour les programmes fédéraux visant à mettre en œuvre des pratiques exemplaires à l'appui de l'autodétermination et du leadership autochtones en matière de climat](#), et si nécessaire, apporter des améliorations ou concevoir des documents stratégiques supplémentaires pour intégrer ces pratiques dans tous les ministères fédéraux;
- continuer à explorer d'autres sources de données sur les programmes liés au climat, y compris des entrevues avec les bénéficiaires des Premières Nations, afin d'analyser les résultats pour les Premières Nations dans le cadre de ces programmes.

3. Renforcer le dialogue en établissant des relations à long terme

La mobilisation réfléchie et continue des jeunes, des femmes, des aînés, des gardiens du savoir, des personnes de diverses identités de genre et d'autres identités intersectionnelles dans le travail du CMAC continue d'être cruciale. Pour soutenir cette mobilisation et continuer à investir dans les relations entre les membres du CMAC, les domaines d'action suivants ont été déterminés :

- envisager les possibilités de relancer la formation sur [l'espace éthique](#) [vidéo en anglais seulement], en particulier pour les nouveaux représentants, et inclure de nouvelles approches pour travailler ensemble de façon sécuritaire et adaptée à la culture;
- mettre à profit les groupes de travail permanents pour établir des relations de travail plus étroites entre les membres du CMAC, ainsi que pour faire participer les représentants du gouvernement fédéral concernés à la conversation;
- déterminer de nouvelles modalités de travail pour interagir avec les décideurs au sein du gouvernement fédéral, ainsi qu'au sein de l'APN et dans les régions et les collectivités;
- miser sur les recommandations issues du cercle des jeunes du CMAC et chercher de nouvelles possibilités de mettre en place des ressources et un soutien en vue d'accroître la mobilisation des jeunes des Premières Nations, des représentants du Conseil des jeunes sur l'environnement et les changements climatiques d'ECCC et d'autres défenseurs régionaux de la jeunesse.



Comité mixte sur l'action climatique

Premières Nations – Canada

Rapport annuel 2024

4. Améliorer la communication et élargir la portée du CMAC

Le lancement du site Web du CMAC a constitué une étape importante dans l'amélioration de l'accessibilité à ses travaux. En 2025, il sera possible de tirer parti de cette initiative et d'améliorer la communication et d'élargir la portée du CMAC grâce aux mesures suivantes :

- augmenter le nombre de visites sur le site Web du CMAC et améliorer l'accès aux documents et aux discussions pertinents du Comité au moyen d'activités de communication ciblées visant à accroître la visibilité du Comité et de ses principaux produits (p. ex. les rapports annuels);
- fournir aux Premières Nations les informations dont elles ont besoin pour contribuer, bénéficier et participer en tant que partenaires efficaces et à part entière à l'action climatique du Canada;
- explorer les moyens de faire participer les Premières Nations des régions ainsi que les partenaires provinciaux et territoriaux, dans la mesure du possible, aux discussions sur les priorités communes afin de mieux répondre aux contextes et aux priorités des Premières Nations;
- élaborer des orientations pour favoriser des discussions accessibles sur les politiques et mesures climatiques pertinentes.

D – Conclusion

En 2024, les défenseurs des Premières Nations et les représentants du gouvernement fédéral ont collaboré pour favoriser le leadership des Premières Nations dans les politiques et les programmes fédéraux sur le climat. Les relations qui ont été établies grâce au CMAC ont contribué à faire avancer ce dossier dans la bonne direction, malgré les obstacles systémiques persistants. Grâce au soutien continu en faveur du CMAC, la coopération encouragée par l'entremise de ce forum continuera de porter ses fruits, et les représentants des Premières Nations et du gouvernement fédéral pourront promouvoir des mesures climatiques transformatrices conformes à l'optique des Premières Nations sur les changements climatiques.

En prévision de 2025, le CMAC réaffirme son engagement à soutenir les solutions climatiques dirigées par les Premières Nations, à travailler pour prévenir les effets les plus catastrophiques et coûteux des changements climatiques sur les Premières Nations, et à évoluer vers un nouveau modèle de partenariat où les visions du monde et les enseignements des Premières Nations orientent la prise de décisions sur le climat. Les Premières Nations sont des observateurs sur le terrain partout au Canada, en particulier dans les régions éloignées et non urbaines, et elles ont une connaissance approfondie des terres, des eaux et des parents plus qu'humains qui y vivent. Cette conscience et ces connaissances placent les Premières Nations à l'avant-garde de la lutte contre les effets des changements climatiques et de la recherche de solutions.



Comité mixte sur l'action climatique

Premières Nations – Canada

Rapport annuel 2024

Pour continuer à faire avancer ce travail, les Premières Nations gardent espoir quant à la possibilité d'une rencontre entre la cheffe nationale et le premier ministre, et l'attention qu'elle porterait sur les défis complexes que la crise climatique pose pour les Premières Nations et toute la population canadienne.

Annexe 1 – Glossaire et définitions

APN : Assemblée des Premières Nations

CMAC : Comité mixte sur l'action climatique

COP : Conférence des Parties

Déclaration des Nations Unies : Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

ECCC : Environnement et Changement climatique Canada

Parties : les pays qui ont ratifié un accord ou une convention des Nations Unies, comme la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, sont appelés « Parties »

PLPNC : Programme pour un leadership des Premières Nations en matière de climat

RCAANC : Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada



Assemblée des Premières Nations
50, rue O'Connor Bureau 200
Ottawa, Ontario K1P 6L2
www.afn.ca

Funded by / Finance par

Canada 